

# FEMMES CONGOLAISES: QU'EST-IL ADVENU DE LA PROMESSE DE PROTECTION ?

Il est impossible de parler de la République Démocratique du Congo sans parler de violence sexuelle. La reconnaissance de la violence sexuelle liée au conflit à grande échelle en RDC a poussé la communauté internationale à mettre en place des moyens inédits afin de protéger les femmes de ces atrocités. Deux investissements majeurs ont notamment été réalisés par les États-Unis et les Nations Unies. D'une part la mise en place d'un financement programmatique inédit, et, d'autre part, la mise en place d'une stratégie de coordination novatrice.

Bien que les interventions des États-Unis et des Nations Unies aient produit d'importants résultats, toutes deux ont été menées en dehors d'une base empirique solide permettant de comprendre le contexte dans lequel la violence basée sur le genre (VBG) s'enracine en RDC. Ainsi, certains décideurs politiques aux États-Unis et à l'ONU pensent que ces interventions sont un échec car les femmes et les filles continuent d'être victimes de VBG à grande échelle. De ce fait, certains décideurs gouvernementaux américains considèrent l'intervention vaine et perçoivent la RDC comme un tonneau des danaïdes, qu'aucun financement ne sera en mesure de remplir. Ainsi, des ressources cruciales (tant humaines que financières) sont redirigées vers d'autres situations d'urgence à travers le monde. Malgré les contributions positives apportées en matière d'accès aux soins médicaux, de qualité des soins et de sensibilisation globale à la VBG, les financements de la programmation spécifique et plurisectorielle pour la lutte contre la VBG de l'Agence des États-Unis pour le Développement International ont été réduits drastiquement. Les conséquences de ces réductions de moyens se font déjà sentir sur le terrain. Les approches envisagées par le gouvernement des États-Unis pourraient également menacer l'accès des survivantes de VBG à des soins vitaux.

Parallèlement, l'investissement des Nations Unies, une nouvelle approche de la coordination appelée stratégie globale de lutte contre la violence sexuelle, a créé un système en cinq branches dirigé conjointement par les Nations Unies et le gouvernement de la RDC. Cependant, il apparaît maintenant que cette stratégie n'a pas réussi à empêcher la duplication d'activité et à créer la dynamique nécessaire pour répondre à la violence sexuelle mais a plutôt encombré les acteurs humanitaires de travail bureaucratique.

La période actuelle est une période charnière, au cours de laquelle les avancées obtenues en RDC pour les femmes et les filles pourraient être perdues. Il ne faut pas se dessaisir de ces investissements mais réviser la stratégie afin de protéger la vie des femmes.

## RECOMMANDATIONS

❑ Plutôt que de se concentrer sur la violence sexuelle liée au conflit, les gouvernements donateurs, les Nations Unies et les organisations humanitaires devraient lancer plus d'initiatives visant à lutter contre la violence basée sur le genre (VBG).

❑ L'Agence des États-Unis pour le développement international devrait rétablir le financement de services VBG spécifiques et plurisectoriels comprenant des activités médicales, psychosociales, judiciaires, socio-économiques et préventives. Ce financement doit soutenir les cycles de programmation pluriannuels et inclure des organisations communautaires afin de permettre le développement de ces services sur la durée.

❑ Les donateurs devraient accroître les financements destinés aux programmes agissant sur les causes profondes de la VBG à travers l'autonomisation des femmes et l'implication des hommes.

❑ Les gouvernements donateurs, notamment les États-Unis, et l'ONU devraient faire pression sur le gouvernement de la RDC afin que le problème de la VBG devienne une pri-

orité et qu'une réponse sérieuse lui soit apporté. Cela concerne notamment la mise en place de services médicaux et sociaux pour les survivantes de VBG mais également la lutte contre l'impunité et la réforme du secteur de la sécurité.

❑ Le ministère du Genre de la RDC, en collaboration avec ONU Femmes, le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), le Fonds de l'ONU pour la population (FNUAP), l'Agence de l'ONU pour les réfugiés, et le Bureau du haut commissariat aux droits de l'Homme, devrait réformer la Stratégie Nationale actuelle de lutte contre la violence basée sur le genre et dissoudre la structure de coordination en cinq branches.

❑ L'UNICEF et le FNUAP devraient mettre en place des sous-clusters VBG dans les provinces de la RDC où des clusters humanitaires sont opérationnels.

❑ Le ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant de la RDC devrait développer une nouvelle Stratégie Nationale pour lutter contre les violences basées sur le genre, qui permette la coordination entre la société civile, les organisations humanitaires et l'ONU.

## CONTEXTE

Au cours de la dernière décennie, la communauté internationale a reconnu la violence sexuelle liée au conflit en tant que crime de guerre. C'est incontestablement le cas en République Démocratique du Congo (RDC). De nombreuses années de conflit continu dans l'est de la RDC ont affecté les femmes de manière dramatique. Margot Wallstrom, ancienne Représentante spéciale des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, a marqué les esprits en qualifiant la RDC de « capitale mondiale du viol » et, en 2007, le Sous-secrétaire général de l'ONU aux affaires humanitaires de l'époque, John Holmes, a qualifié la violence sexuelle en RDC comme « la pire au monde ».

En 2009, deux investissements ont été faits par le gouvernement des États-Unis et l'ONU. Les États-Unis, qui finançaient la protection des femmes en RDC de manière importante depuis 2002, ont investi près de 47,5 millions de dollars supplémentaires dans des programmes de réponse aux violences faites aux femmes et aux filles dans l'est de la RDC. Ces programmes fournissaient un soutien holistique et plurisectoriel<sup>1</sup> aux femmes et aux filles dans des zones reculées fortement touchées par le conflit. En 2009 également, l'ONU, dans la lignée de résolutions du Conseil de sécurité successives<sup>2</sup>, a créé la Stratégie Globale de lutte contre la violence sexuelle, une nouvelle structure innovante qui permet de créer un cadre et un plan d'action communs à tous les acteurs engagés dans la lutte contre la violence sexuelle en RDC. En a résulté une stratégie qui a été

acceptée par le gouvernement de la RDC en tant que Stratégie Nationale de lutte contre la violence sexuelle et a établi un système en cinq piliers afin de coordonner les activités de prévention et de réponse à la violence sexuelle.

Cinq ans après le début de ces deux investissements, des avancées significatives ont été réalisées dans le domaine de la protection des femmes et des filles dans l'est de la RDC. Les fonds fournis par les États-Unis, par exemple, ont permis à des dizaines de milliers de femmes de recevoir des soins vitaux et un soutien qui leur a permis de réintégrer leur famille et leur communauté. La Stratégie Globale de l'ONU a souligné l'importance du problème de la violence sexuelle, que toutes les agences de l'ONU et les unités de maintien de la paix prennent désormais en compte et intègrent dans leur travail. Parallèlement à l'attention internationale portée à la violence sexuelle, certaines réactions négatives (notamment dans les médias et les milieux universitaires<sup>3</sup>) ont émergé, menant certains observateurs à considérer que l'attention portée à la violence sexuelle en RDC était démesurée. De plus, certaines critiques considéraient que, du fait que les femmes subissent toujours, cinq ans après, des violences sexuelles dans l'est de la RDC, les investissements réalisés ont été des échecs. La RDC est également victime de l'idée, largement erronée et partagée par certains décideurs politiques congolais et étrangers, selon laquelle le conflit et, par conséquent, la misère de la population, sont insolubles.

Après s'être consacrés intensément à la protection des femmes congolaises pendant cinq années, les donateurs et

partenaires de mise en œuvre ont une compréhension plus subtile et nuancée de la vie des femmes et de leurs expériences. En 2009, la plupart des décideurs politiques, des donateurs et des acteurs humanitaires concentraient leurs efforts essentiellement sur la violence sexuelle liée au conflit. Aujourd'hui, les organisations qui fournissent des services rapportent que les femmes signalent le plus souvent d'autres formes de VBG. En effet, la violence domestique (ou la violence d'un partenaire intime) est la forme de violence que les femmes signalent le plus, avec les mariages précoces et forcés, la violence sexuelle, les agressions sexuelles, la violence psychologique, les agressions physiques et le déni d'opportunité. En 2009, les donateurs et les acteurs humanitaires concentraient également beaucoup leurs efforts dans l'est de la RDC du fait du conflit continu qui s'y déroulait. Bien que l'on sache que les conflits exacerbent la VBG, les problèmes auxquels les femmes et les filles font face en RDC ne se limitent pas seulement aux zones de conflit mais s'étendent en réalité à travers l'ensemble du territoire. C'est pour ces raisons que les fournisseurs de services cherchent aujourd'hui des financements afin d'atteindre les femmes à travers tout le pays, et non seulement à l'est. Enfin, les décideurs politiques pensaient que les acteurs armés, qu'ils appartiennent aux forces militaires congolaises (FARDC) ou aux groupes rebelles, étaient les premiers auteurs de VBG. En réalité, les données collectées au cours de ces deux dernières années ont démontré que la grande majorité des auteurs de VBG signalés étaient en fait des civils.

En 2015, le soutien apporté par les investissements des États-Unis et de l'ONU et sur lequel les femmes congolaises comptent depuis des années, changera de manière dramatique. Les États-Unis réduisent significativement leur programmation pour répondre à la VBG et adopte une nouvelle stratégie qui se concentre sur l'intégration plutôt que sur des programmes spécifiques. Il est largement admis, à travers la RDC, que la Stratégie Nationale ne réussit pas à coordonner les programmes VBG de manière efficace et qu'elle doit être réformée.

Refugees International (RI) documente et plaide pour les besoins des congolais déplacés depuis plus de vingt ans. Les femmes et les filles, quand elles sont déplacées par des conflits ou des catastrophes naturelles et n'ont pas accès à des services de base et à la protection, deviennent plus vulnérables à la VBG. Bien que RI se soit généralement concentré sur l'expérience des déplacés internes (DI) en RDC, RI s'intéressera, dans ce rapport, à l'expérience de femmes et des filles congolaises en général, qu'elles soient déplacées internes ou pas.

Au cours de ces cinq dernières années, les équipes de RI ont effectué des missions de terrain régulières en RDC, suivant de près l'impact des investissements des États-Unis et de l'ONU sur la protection des femmes. Plus récemment, en octobre 2014, une équipe de RI a voyagé au Nord et au Sud Kivu ainsi qu'à Kinshasa et a ainsi rencontré un éventail d'acteurs divers, dont des femmes déplacées, des donateurs et des représentants du gouvernement de la RDC. Au cours de cette mission, RI a cherché à en savoir plus sur l'impact et le statut actuel du financement américain et de la stratégie de coordination de l'ONU.

Le rapport qui suit retrace l'historique de chaque investissement et rend compte des progrès accomplis, des lacunes dans la mise en œuvre et des initiatives qui se sont révélées être des échecs.

## **INVESTISSEMENT DES É-U: FINANCEMENT DE LA PROGRAMMATION VBG**

Les États-Unis sont en première ligne dans la lutte contre la VBG dans le contexte des crises humanitaires, puisqu'ils dirigent actuellement l'Appel global à agir pour protéger les filles et les femmes dans les situations d'urgence<sup>4</sup>. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a été le principal donateur de la programmation pour lutter contre la VBG en DRC, ayant donné plus de 71 millions de dollars<sup>5</sup> depuis 2002. Bien que d'autres donateurs, y compris l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), le Département britannique du développement international (DFID), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), l'Agence canadienne de développement international (CIDA) et la Banque mondiale aient financé des programmes de lutte contre la VBG, aucun n'a investi de manière aussi importante que les États-Unis.

En 2009, la Secrétaire d'État de l'époque, Hillary Clinton, s'était rendue en RDC afin d'aborder la question de la violence sexuelle. À la suite de cette visite, l'USAID a alloué quatre contrats majeurs à des programmes plurisectoriels de réponse à la VBG pour un total approximatif de 47,5 millions de dollars. Ces programmes étaient des programmes complets et de grande ampleur qui prenaient en compte toutes les formes de VBG, qui ne se limitaient pas seulement à la violence sexuelle liée au conflit, et qui couvraient les provinces de l'est du Nord et du Sud Kivu, Ituri, Orientale et Maniema. L'USAID s'est assurée que ses partenaires de mise en œuvre travaillaient à renforcer les capacités des organisations locales et des institutions publiques au sein des communautés et a également fourni des services de soins et de traitement aux survivantes de VBG.

Lors de réunions tenues avec des acteurs humanitaires en RDC en 2014, RI a remarqué un sentiment de gratitude général à l'égard de l'action menée par l'USAID et la reconnaissance du fait que, en tant que donateur pour les programmes de lutte contre la VBG, les Etats-Unis avaient joué un rôle majeur pour faire de la lutte contre la VBG une priorité dans le pays. La mission de l'USAID a coordonné de nombreux acteurs dans le cadre d'une réponse efficace à la VBG qui était largement axé sur le soutien médical, psychosocial, légal et socio-économique.

## CE QUI A FONCTIONNÉ

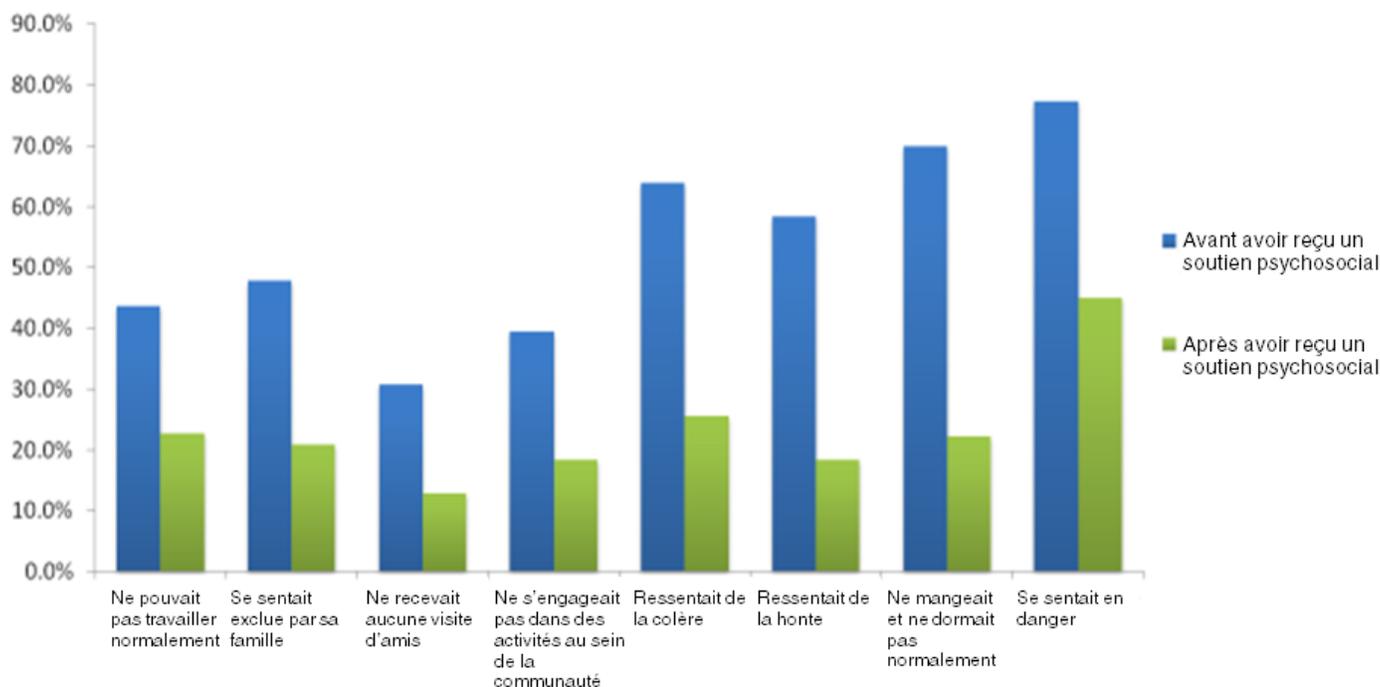
Le financement des programmes de lutte contre la VBG par l'USAID a été très important pour les femmes et leurs communautés, puisque de grandes avancées ont été réalisées dans les domaines de la constitution de capacités locales, de la promotion du bien-être des femmes et des filles et de la réduction des conséquences de la VBG.

Les plus grandes avancées permises par ces programmes sont celles concernant le soutien médical et psychosocial dans la réponse à la VBG. La qualité de la réponse médicale s'est significativement améliorée au cours des cinq dernières années, la majorité du personnel de supervision médical des partenaires de mise en œuvre ayant été impliquée dans les programmes de lutte contre la VBG afin d'assurer un suivi régulier et efficace<sup>6</sup>. Le soutien psychosocial s'est amélioré et les partenaires de mise en œuvre locaux et internationaux ont adhéré aux principes élémentaires à respecter en travaillant avec des survivantes de VBG qui ont été établis.

Le résultat de ces programmes combinés représente un soutien VBG pour plus de 60 000 personnes<sup>7</sup>. Plus de 24 000 survivantes de VBG ont reçu des soins médicaux, ce qui a permis une réduction du nombre de décès dus à la contraction du SIDA et autres blessures graves suite à des actes de VBG. Plus de 1 500 professionnels de santé ont été formés pour administrer des soins cliniques aux survivantes de VBG.

Il est important de mentionner que ces programmes ont couvert des zones isolées et dangereuses de l'est de la RDC. Le personnel qui était exposé à de grands dangers dans certaines zones d'intervention devait se déplacer à pieds et était soumis à une grande pénibilité<sup>8</sup>. Malgré ces défis logistiques, les médicaments nécessaires afin d'empêcher la transmission du SIDA (prophylaxie post-exposition (PPE)) et autres traitements administrés suite à un viol étaient disponibles pour les survivantes au sein des zones participant aux programmes. En effet, les donateurs relèvent des signes d'amélioration considérables grâce à ces investissements et au soutien en termes de premiers soins dans l'est de la RDC. Par ailleurs, les acteurs humanitaires en RDC ont expliqué à RI que, malgré des années de conflit et de déplacement, les soins de santé disponibles dans l'est de la RDC sont de meilleure qualité que dans le reste du pays du fait des interventions humanitaires dont la région a bénéficié durant tant d'années.

En ce qui concerne le soutien psychosocial, les programmes de l'USAID ont fourni des soins à plus de 40 300 survivantes et ont ainsi joué un rôle essentiel dans le processus de guérison. Les ONG rapportent une amélioration significative du bien-être psychosocial de la grande majorité des survivantes de VBG qui ont bénéficié de ces services,



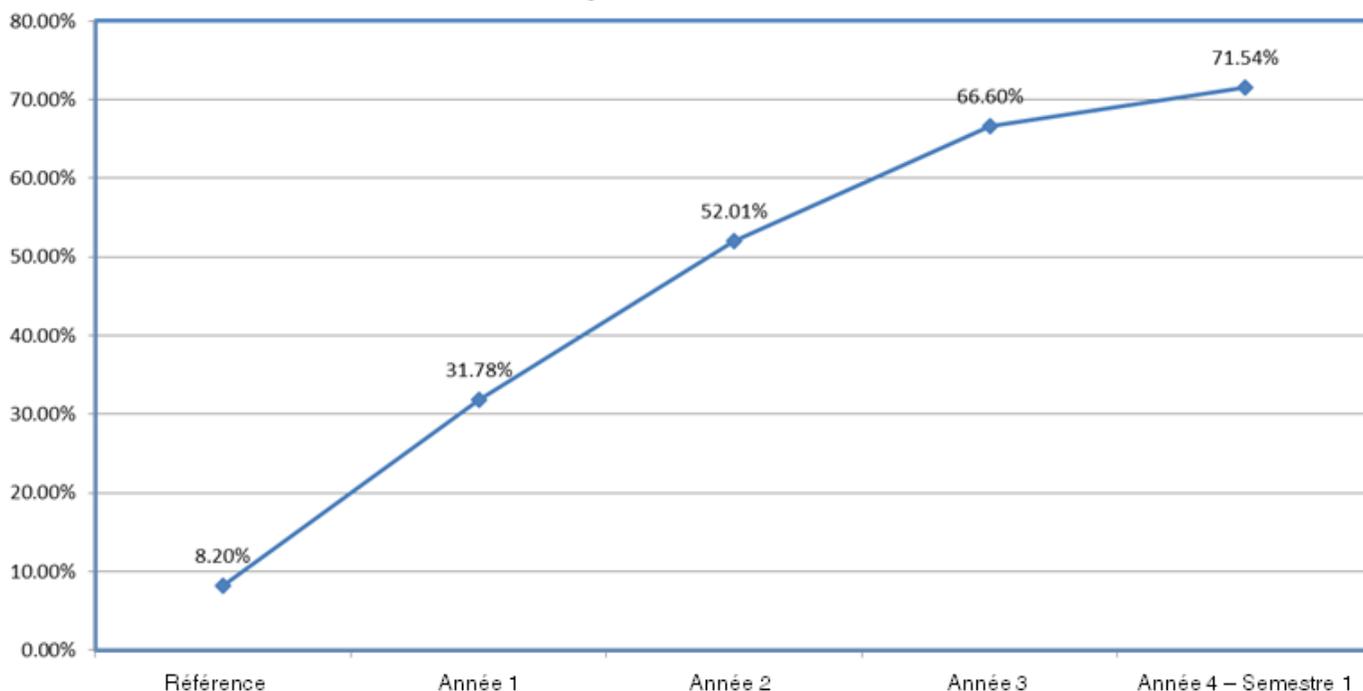
comme le montre ce tableau qui présente les résultats d'un programme de l'USAID<sup>9</sup>.

Ces programmes ont été mis en œuvre en partenariat avec plus de 1 850 organisations communautaires (OC). Certaines avaient été créées peu auparavant par des partenaires de l'USAID, alors que d'autres recevaient des formations et du matériel afin de pouvoir offrir des soins et un soutien de manière continue aux survivantes. Une partie de ces activités de formation et de soutien fournies par les ONG était dédiée à la formation professionnelle et aux activités rémunératrices. Malgré la fin du financement par l'USAID, beaucoup de ces OC existent toujours aujourd'hui et sont en mesure de générer leurs propres revenus afin de financer leur travail de manière durable.

Plus de 16 800 survivantes ont eu recours à des services juridiques de cliniques juridiques ou de tribunaux mobiles. De plus, les programmes financés par l'USAID ont permis à plus de 72 186 survivantes et membres de leur communauté de bénéficier des services d'Associations d'épargne et de crédit du village (VSLA), de formations en développement de compétences commerciales, de formations professionnelles ou de programmes d'alphabétisation qui contribuent à la réintégration sociale et économique. Ces programmes ont aussi l'avantage de protéger et de permettre l'autonomisation des femmes en renforçant leur pouvoir de décision et en augmentant leur accès à des opportunités génératrices de revenus et de capital.

Un autre succès clé des investissements de ces cinq dernières années dans la lutte contre la VBG est que le silence entourant la violence sexuelle a été brisé. Soyons clairs, les femmes qui rapportent avoir été victimes de VBG sont encore stigmatisées, discriminées et craignent d'être rejetées par leur famille. Mais au cours de sa mission en octobre, les donateurs et fournisseurs de service ont expliqué à l'équipe de RI que depuis ces cinq dernières années, dans les zones où des interventions pour lutter contre la VBG ont eu lieu, il est maintenant bien plus facile pour les femmes et les filles de signaler leur cas et avoir accès à des soins. Quand RI a parlé avec des femmes et des filles au sein de ces communautés, elles ont répondu précisément à la question: "Si ton amie te disait qu'elle avait été violée, que lui conseillerais-tu de faire?". Les soins de santé ont été identifiés comme le point de départ et les personnes interrogées ont dit qu'elles accompagneraient leur amie à un centre de soin et citait souvent nommément des organisations ou des programmes spécifiques. Les femmes et les filles déplacées interrogées par RI connaissaient les kits PPE et savaient qu'un traitement devait être administré dans les 72 heures suivantes. Elles ont également exprimé une grande confiance dans ces services, pensant, par exemple, qu'elles y trouveraient des professionnels de santé compétents et les médicaments nécessaires. Au cours de ces cinq dernières années, le nombre de cas de VBG rapporté a augmenté, ce que les fournisseurs de services attribuent d'une part à une prise de conscience du besoin de soins suite à un viol, et, d'autre part à la perception de ces services comme étant fiables. Le tableau ci-dessous d'un partenaire de mise en

Cas de violences sexuelles reçues dans les 72h au sein de structures sanitaires



œuvre de l'USAID illustre ce phénomène pour l'un des programmes financé par l'USAID<sup>10</sup>.

Selon une étude d'évaluation externe réalisée en 2012, les membres des communautés et les dirigeants étaient bien informés des diverses organisations et programmes en place au sein de leurs zones<sup>11</sup>. Les individus étaient capables de nommer des programmes et des organisations et d'identifier les bénéficiaires des services offerts par les programmes, y compris en matière de soins médicaux gratuits pour les survivantes, de sensibilisation, de VSLA et de soutien psychosocial<sup>12</sup>.

De plus, tous les programmes financés par l'USAID ont bénéficié d'un cycle de programme relativement long de cinq ans (bien qu'un programme ait été arrêté un an avant). Puisqu'il est laborieux de mettre en place ces programmes dans un environnement aussi complexe que celui de l'est de la RDC, la nature durable de ces programmes est vitale, ainsi que le travail intensif de sensibilisation des communautés et l'administration de services VBG. Les ONG ont expliqué à RI que le cycle de programmation de cinq est la durée minimale nécessaire afin que chaque partenaire de mise en œuvre puisse développer et mettre en place tout une série d'activités. Si l'USAID rétablissait ces programmes de lutte contre la VBG plurisectoriels et pluriannuels, les nouveaux programmes bénéficieraient du terrain établi au cours de ces cinq dernières années et des relations existantes au niveau des communautés ainsi que des leçons retenues concernant les approches programmatiques les plus efficaces.

## **VBG : MYTHES ET RÉALITÉS**

Malgré tout le bien que l'attention sans précédent portée à la VBG en RDC a apporté, sa couverture par les médias, les décideurs politiques et les donateurs a malheureusement également vus certains médias et sources universitaires se faire l'écho de réactions négatives qui ont laissé des traces profondes dans le secteur. Un exemple fréquemment cité est celui d'un rapport universitaire qui se faisait référence à la violence sexuelle comme à un business<sup>13</sup>. Le rapport prétendait qu'en créant des services ciblés pour les victimes de violence sexuelle, les donateurs et les organisations internationales créaient des services réservés aux victimes de violences sexuelles, alors que les services sociaux de base ne sont pratiquement pas disponibles. Le rapport prétend également que les femmes et les filles feignent des VBG afin d'avoir accès à des soins de santé gratuits<sup>14</sup>. Les ONG qui ont mis en place les programmes de réponse à la VBG dans l'est de la RDC assurent que la stigmatisation que les femmes qui feindraient un faux cas connaîtraient est dis-

suasive et protège leurs programmes de ce type d'abus. Bien qu'il soit impossible de savoir si des cas de falsifications ont lieu, et à quel degré, l'évocation de leur existence a poussé certains observateurs à croire que la prépondérance des programmes de lutte contre la VBG dans l'est de la RDC n'est pas en phase avec les besoins de la population.

Le lien supposé entre la divulgation de données relatives au nombre de cas de violence sexuelle par les acteurs humanitaires et l'augmentation nette de financement de la part des donateurs est un autre exemple de conséquence négative. Cela a créé un climat extrêmement politisé autour de la collecte de données concernant les cas de violence sexuelle. Certaines ONG ont dit à RI au cours de sa mission de 2014, que certaines ONG congolaises et internationales incluaient la lutte contre la violence sexuelle au sein de leur stratégie principale d'intervention dans l'espoir de recevoir un surplus de financement de la part des donateurs. Certains acteurs humanitaires ont également fait part à RI de leur impression selon laquelle certaines ONG locales avaient été créées spécifiquement et dans le seul et unique but d'avoir accès à des financements destinés à lutter contre la VBG, du fait de leur prévalence apparente. Ainsi, certains observateurs perçoivent les initiatives de lutte contre la VBG en RDC comme pouvant être des programmes honnêtes et professionnels alors que d'autres sont plus opportunistes et utilisent la souffrance humaine pour obtenir des fonds.

La triste notoriété de la VBG en RDC a contribué à diffuser l'idée, fautive, selon laquelle une importante somme d'argent est disponible pour les programmes de lutte contre la VBG. L'investissement de 71 millions de dollars réalisé par l'USAID depuis 2002 dans la programmation de la lutte contre la VBG est sans précédent pour une contribution destinée à répondre à la VBG. Cependant, en dehors des programmes financés par l'USAID décrits ci-dessus, peu de projets VBG en RDC sont financés plus d'un an ou deux ou reçoivent plus de 10 millions de dollars. Le fonds Mécanisme de financement pour la stabilisation et le relèvement (MFSR), qui fournit un soutien monétaire au Plan de stabilisation et de reconstruction pour l'est de la RDC (STAREC)<sup>15</sup> a distribué 12 millions de dollars à quinze projets VBG en trois ans. Cette approche a entraîné la prolifération de projets relativement petits, qui suivent des méthodes différentes et dont la seule coordination requière des financements non négligeables. Les organisations utilisent une partie considérable de leurs ressources dans la seule gestion de l'éventail de multiples petites subventions et des exigences des donateurs. Ces ressources pourraient servir à tester la mise en place d'interventions évolutives et d'approches de consolidation afin d'assurer un impact optimal des programmes.

## LA NOUVELLE APPROCHE DE L'USAID: L'INTÉGRATION DE LA VBG

L'USAID a annoncé dans sa stratégie de développement et de coordination pour la RDC pour la période 2015- 2019 que, du fait de contraintes financières, les programmes de traitement et de prévention de la VBG les plus importants de ces cinq dernières années seraient réduits de manière significative<sup>16</sup>. Ces réductions de budget ont déjà pris effet. Lors de la mission de RI aux Kivus en octobre 2014, les ONG indiquaient certaines zones isolées (Shabunda, par exemple, une zone difficile d'accès dans le Sud Kivu) où la programmation financée par l'USAID avait déjà cessé à cause du manque de financement. Elles expliquaient qu'aucun service spécifique VBG n'était désormais disponible dans cette zone, où les femmes n'ont plus un accès fiable à des soins.

En l'absence de ressources pour poursuivre la mise en œuvre de programmes de grande ampleur de réponse à la VBG, l'USAID modifie actuellement son approche dans le but d'intégrer la VBG au sein de programmes existants plutôt que de financer des programmes VBG spécifiques comme dans le passé. Cette approche pourrait réduire de manière significative la portée du soutien accessible aux survivantes et conduirait à la perte d'importantes formes de protection et de soutien nécessaires aux femmes congolaises.

Le concept d'intégration de la VBG se réfère à la capacité de chaque secteur à mettre en œuvre des projets de manière à limiter les risques pour les femmes et les filles. Cela pourrait mener à l'inclusion de services VBG au sein de la programmation d'autres secteurs, comme la garantie que les cliniques fournissent des soins cliniques aux survivantes de violence sexuelle ou l'inclusion, par exemple, d'un volet de prévention de la VBG dans les programmes éducatifs. L'USAID décrit cela comme "l'identification et la réponse aux différences et aux inégalités de genre au cours de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du programme"<sup>17</sup>. Cependant, certains services VBG essentiels ne peuvent pas être facilement intégrés aux programmes existants de l'USAID. La gestion des cas et le soutien psychosocial, par exemple, tout comme les espaces sûrs pour les femmes et les services d'aide juridique, ne sont pas susceptibles de s'intégrer naturellement au sein de programmes d'autres secteurs et, sans financement spécifique, pourraient être abandonnés.

Le premier but de la programmation VBG spécifique, au contraire, est de prévenir la violence contre les femmes et les filles et d'y répondre. Cela passe par la création de services de gestion de cas et de services de soutien psychosocial pour les survivantes de VBG, par l'établissement d'es-

paces sûrs pour les femmes et par le développement de méthodes d'orientation qui aident tous les secteurs à rediriger les survivantes de VBG vers des services de santé, d'aide psychosociale et juridique, ainsi que vers d'autres services.

Il convient également de mentionner que les efforts de l'USAID pour intégrer la VBG dans les programmes de santé et d'éducation traiteront uniquement de la violence sexuelle. Les femmes qui ont subi d'autres formes de VBG, comme la violence domestique, par exemple, doivent avoir accès à des soins de santé sûrs en toute confidentialité ainsi qu'à des services psychosociaux, à une protection communautaire, à des systèmes juridiques qui défendent le droit des femmes et des enfants à vivre sans violence et à des solutions durables et sur le long terme qui séparent les survivantes et les auteurs de violence afin d'éliminer le risque de violence répétée. Ces volets de réponse et de traitement de la VBG seraient accessibles au sein de programmes spécifiques, mais ne sont pas directement liés à la santé ou à l'éducation, et ne peuvent donc pas être intégrés dans la programmation des secteurs de santé ou d'éducation. Les efforts d'intégration de l'USAID ne pourront pas fournir le soutien nécessaire pour répondre à toutes les formes de VBG subies par les femmes et les filles, et les empêchera d'avoir accès à un soutien essentiel.

De bien des façons, les États-Unis appliquent déjà une approche intégrée de la VBG, puisqu'une multitude de bureaux de l'USAID et du Département d'État ont déjà des programmes VBG en RDC. Cependant, chaque bureau utilise une méthode différente et la coordination entre les bureaux est très limitée. En plus du financement de programmes spécifiques par l'USAID évoqué plus tôt, le Bureau de la démocratie, des droits de l'Homme et du travail, le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations, le Bureau des affaires internationales des stupéfiants et de répression, le Bureau des affaires africaines, le Bureau du coordinateur de la lutte contre le SIDA dans le monde et l'Office des problématiques des femmes dans le monde contribuent, partiellement du moins, à la réponse au phénomène de la VBG à travers des financements. Cette approche fragmentée rend non seulement la compréhension des efforts faits par le gouvernement des États-Unis concernant la VBG en RDC difficile, mais elle rend impossible la quantification de la part de ces projets conçue ou ayant fait l'objet d'un contrôle étroit dans le but d'apporter un soutien spécialisé à la lutte contre la VBG<sup>18</sup>.

Lors d'interviews de représentants de donateurs principaux réalisées par RI à Kinshasa, capitale de la RDC, tous n'étaient pas conscients des différences entre l'intégration de la VBG et la programmation spécifique, alors même

qu'ils se trouvaient en position de choisir de donner la priorité à l'intégration plutôt qu'à la programmation spécifique. Il est essentiel que les donateurs comprennent ces différences et collaborent afin d'assurer que les deux types de programmes mis en place de manière cohérente. De plus, RI encourage l'USAID à chercher activement des ressources supplémentaires afin de rétablir la programmation spécifique le plus largement possible. En tant que chef de file mondial de l'Appel à l'action visant à protéger les femmes et les filles dans les situations d'urgence, les États-Unis se sont engagés à travailler à améliorer la réponse à la VBG dans le contexte de crises humanitaires au niveau mondial. En RDC, les États-Unis ne doivent pas relâcher leurs efforts.

## LACUNES DE PROGRAMMATION

Certains donateurs en RDC affirment que les programmes VBG spécifiques n'ont pas atteint leurs objectifs car le phénomène de la VBG sévit toujours en DRC et que les femmes restent vulnérables. C'est une interprétation inopportune et erronée. La plupart des financements consacrés à la VBG au cours de ces cinq dernières années ont été alloués à la réponse à la violence sexuelle et non à la prévention du phénomène. Les actions de réponse holistique à la VBG, à l'exemple des programmes financés par l'USAID décrits précédemment, peuvent sauver la vie des femmes et leur apporter le soutien nécessaire pour surmonter leur traumatisme et se réintégrer socialement, mais ne saurait en aucun cas agir sur les causes profondes sous-jacentes à la VBG. Bien qu'il y ait eu des efforts de programmation visant à prévenir la VBG, les partenaires interviewés par RI en RDC en octobre 2014 considéraient que ces efforts avaient été sous-estimés au cours des cinq dernières années.

Lors de sa visite de terrain dans les Kivus en octobre 2014, RI a relevé un besoin patent de programmes aussi bien de prévention que de réponse. Les interviews menées avec un éventail d'acteurs humanitaires qui travaillent à répondre à la VBG et les données collectées par les fournisseurs de services révèlent que les cas de VBG dans les Kivus restent élevés. Étant donné le nombre de femmes déplacées dans les Kivus, cela n'est pas surprenant. Les femmes déplacées sont particulièrement vulnérables à la VBG car leur accès aux services de base et à la protection est limité.

Les budgets de l'assistance humanitaire ont décliné dans tous les secteurs en RDC et l'appel humanitaire est actuellement financé à hauteur de 45 pourcent seulement. Les distributions alimentaires ont cessé et seulement 27 pourcent des populations les plus vulnérables ont reçu une aide alimentaire l'année dernière. Cela oblige les femmes et les filles déplacées à recourir à des stratégies d'adaptation péril-

leuses, notamment la collecte de bois et de nourriture dans la brousse et la prostitution de survie. Lors de missions précédentes, les déplacés internes (DI) expliquaient à RI que seules les femmes les plus âgées s'aventuraient dans les zones relativement sûres en dehors du camp pour collecter du bois à utiliser en cuisine et comme source de revenu. Les fournisseurs de services médicaux dans ces camps ont corroboré ces informations. Les femmes ont recours à la prostitution de survie comme source de revenus afin de subvenir aux besoins de leur famille. Cela concerne également les femmes déplacées vivant dans des camps et au sein de familles d'accueil. Les acteurs humanitaires interviewés par RI ont expliqué que les DI vivant dans des familles d'accueil sont ceux qui bénéficient le moins des interventions humanitaires et qui sont le plus susceptibles d'avoir recours à des stratégies de survie néfastes. La prostitution de survie est particulièrement dangereuse car les femmes qui y ont recours ne perçoivent pas leurs relations sexuelles comme étant non-consentantes et n'ont pas recours à des soins post-viol, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux IST, y compris au SIDA, et aux grossesses non-désirées.

Dans le même temps, la fin des programmes VBG financés par l'USAID (et les autres donateurs) signifie que les programmes de réponse à la VBG ferment à travers tout l'est de la RDC. De ce fait, les cliniques et espaces sûrs auxquels les femmes et les filles ont un droit d'accès et sur lesquels elles comptent ne recevront plus de kits PPE régulièrement, de cliniciens formés ou pourraient tout simplement fermer. Cela veut dire que les femmes et les filles qui bénéficiaient de services au sein ou à proximité de leur communauté devront désormais parcourir de longues distances, parfois plusieurs journées à pieds, pour avoir accès à une clinique. Ce temps de parcours pourra dépasser le laps de temps crucial de 72 heures au cours duquel la transmission du VIH peut être empêchée. De plus, les acteurs humanitaires ont dit à RI que les hôpitaux publics devront facturer leurs services aux femmes malgré le protocole national d'aide médicale aux survivantes de violence sexuelle du ministère de la santé de la RDC, qui établit que les survivantes de viols doivent être traitées gratuitement. Il est évident que parmi cette population extrêmement pauvre, les femmes ne donneront pas la priorité à leurs frais de santé alors que les besoins de leur famille sont énormes. Ces facteurs cumulés s'ajoutent à une potentielle perte de confiance des femmes envers les systèmes d'aiguillage mis en place au cours de ces cinq dernières années s'ils venaient à cesser de rapporter les cas de VBG.

Cela pourrait augmenter la vulnérabilité des femmes aux VBG et accroître les besoins en services plurisectoriels, qui

ne leur seraient alors plus disponibles. En RDC, où la VBG est un phénomène si fréquent, les acteurs humanitaires doivent impérativement travailler à la protection des femmes et des filles, en particulier car que le taux de prévalence du VIH est estimé à 1,3% au sein de 15-49 ans<sup>19</sup>, ce qui rend la VBG équivalente à une potentielle condamnation à mort. Les réductions de financement de l'USAID aux programmes VBG auront des répercussions graves sur les femmes et les filles. RI urge le gouvernement des États-Unis à restaurer le financement de services VBG spécifiques et plurisectoriels.

Parallèlement, beaucoup de donateurs qui financent la programmation VBG désirent des financements futurs afin de s'attaquer aux causes profondes de la violence. DFiD, en particulier, reconnaît un besoin accru de programmes de prévention basés sur des témoignages et a lancé des programmes innovants qui vont dans ce sens. La programmation de prévention contre la VBG ayant eu peu d'impact jusqu'à présent, il y a un besoin évident de mise en place de projets basés sur des témoignages.

Les programmes de prévention de la VBG existants se limitent généralement à la "sensibilisation" des communautés ou à des formations en droit de l'homme dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, alors même qu'il n'existe pas de données prouvant que l'ignorance est à l'origine des viols commis par les hommes<sup>20</sup>. Ces interventions incluent un travail de promotion de l'évolution des connaissances des communautés et des attitudes envers la VBG grâce à l'éducation et au marketing social. Mais il n'y a pas de corrélation directe entre la prise de conscience et les changements de comportement. Il n'existe pas de preuve que les hommes violent par ignorance. La VBG est une cause comme une conséquence de l'inégalité des genres et est en réalité un abus du déséquilibre de pouvoir existant entre femmes et hommes. C'est un moyen de contrôle social qui maintient des relations de pouvoir inégales entre femmes et hommes et renforce le statut inférieur des femmes.

Un des concepts qui a émergé lors des interviews d'ONG menées par RI est celui de besoin d'une "nouvelle socialisation" des rôles essentiels que les hommes et les femmes jouent au sein de la société congolaise, du foyer à l'ensemble de la communauté. Ce concept s'attaquerait aux causes profondes de la VBG: l'inégalité des genres. Les programmes de prévention de la VBG devraient encourager les hommes et les femmes à adopter des comportements positifs et à distribuer équitablement les tâches domestiques entre les membres de la famille, ainsi qu'à donner une priorité égale à l'éducation des garçons et des filles. Une telle program-

mation inclurait des activités valorisantes pour les femmes qui promouvraient la confiance et l'autonomie économique afin d'améliorer leur statut au sein de leur foyer, de leur communauté et du pays. Les programmes de prévention devraient également travailler avec les hommes et les garçons afin de modifier les convictions et les comportements qui créent et perpétuent l'inégalité des genres. La programmation de prévention devraient s'appliquer à plaider pour un changement de politique du gouvernement et des lois discriminantes envers les femmes et les filles ainsi que pour l'établissement de coalitions et de réseaux locaux promouvant des communautés sans violence afin d'entériner des changements en RDC<sup>21</sup>.

Ce type de programmation est déjà bien engagé. En octobre 2014, RI a relevé d'excellents exemples de programmes promouvant des modèles masculins positifs à l'aide de cinémas mobiles et d'émissions de radio qui avaient pour but de stimuler le changement de comportement social au niveau individuel et au niveau de la communauté et la mise en place de groupes de soutien pour les hommes. Le financement sérieux et continu d'actions de ce type, qui souligne le rôle des hommes en tant qu'auteurs de crimes mais aussi en tant qu'acteurs de changement, devrait être étudié.

La lutte contre l'impunité est un domaine qui a fait l'objet de beaucoup d'attention en tant que méthode pour prévenir la VBG, en particulier de la part de la Mission de stabilisation de l'ONU en RDC (MONUSCO) et du gouvernement de la RDC. L'impunité en ce qui concerne la violence sexuelle (sans parler de toutes les autres formes de crimes) demeure un obstacle majeur au développement économique et politique en RDC. Cependant, la supposition faite par certains donateurs et décideurs politiques internationaux qu'un nombre (limité) de poursuites judiciaires permettra de prévenir de futures crimes reste à prouver, malgré le succès relatif de certaines initiatives de mise à disposition de services judiciaires, tel que les tribunaux mobiles<sup>22</sup>. En effet, d'importants obstacles à la justice demeurent pour les survivantes de viols.

Si une survivante de violence sexuelle cherche un recours formel, elle est souvent encouragée à s'adresser aux mécanismes judiciaires traditionnels où les chefs de communauté ordonnent aux auteurs de payer ou de faire des donations en nature (du bétail, par exemple) à la famille de la survivante, ou oblige la survivante à se marier avec l'auteur. Ces arrangements traditionnels ne constituent pas une forme de justice. Ils bénéficient à la famille de la survivante plutôt qu'à la survivante elle-même. Obliger une survivante à se marier avec son agresseur n'est pas un recours et éviter une poursuite formelle affaiblit l'état de droit. De plus, ce type

de mécanismes de justice traditionnelle est illégal selon la loi congolaise sur l'éradication de la violence sexuelle de 2006, qui promeut des procédures pénales plus efficaces<sup>23</sup> et des sanctions plus sévères pour les auteurs de crimes sexuels.

Même lorsque les survivantes parviennent à saisir un tribunal, la pauvreté généralisée, la complexité de la phase d'après-procès et le manque de volonté politique de la part du gouvernement congolais signifie que les réparations sont rarement versées<sup>24</sup>. Lorsqu'elles le sont, les réparations peuvent être extrêmement élevées, allant de 300 dollars à des millions. Cependant, avant de recevoir les réparations au tribunal, les victimes doivent payer un certain nombre de frais, y compris six pourcent du montant total des réparations<sup>25</sup>. Les survivantes peuvent bien faire valoir l'argument de la pauvreté afin de ne pas payer ces frais, mais cela implique de remplir un nombre rédhibitoire de papiers complexes, une tâche particulièrement onéreuse pour les populations à faible taux d'alphabétisation<sup>26</sup>. Ces facteurs peuvent obliger les survivantes à s'abstenir de demander des réparations. De plus, il n'existe pas de possibilité de soutien financier lors de cette phase d'après-procès, les avocats et les défenseurs manquent donc d'incitations à venir en aide aux survivantes après l'énonciation du verdict et les survivantes ne sont souvent pas en mesure de naviguer au sein de ce labyrinthe bureaucratique seules<sup>27</sup>. Après avoir risqué d'être victimes de représailles et d'un sentiment de honte en portant leur cas devant la justice, les survivantes ne reçoivent finalement rien, ce qui cause un traumatisme supplémentaire et décourage les autres de recourir à des poursuites judiciaires.

De plus, l'attention portée à la lutte contre l'impunité, en particulier celle, continue, de la MONUSCO, a eu pour conséquence non intentionnelle de mettre en danger les droits fondamentaux des survivantes. En 2014, RI a rencontré une ONG qui apporte un soutien direct aux survivantes. Cette ONG expliquait qu'à de nombreuses occasions, les unités pour les droits de l'homme et chargée de la lutte contre la violence sexuelle de la MONUSCO et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) l'ont approché et ont exigé les certificats médicaux de toutes les survivantes de violences sexuelles qui avaient reçu des soins de cette ONG. L'ONG a interprété ces demandes comme ayant pour but d'encourager les survivantes à poursuivre leur agresseur en justice. Ces demandes sont une violation flagrante des principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de l'investigation, de la documentation et du suivi de contrôle de la violence sexuelle dans les situations d'urgence, qui édicte clairement que la confidentialité des indi-

vidus qui fournissent des informations concernant la violence sexuelle doit être protégée en toutes circonstances<sup>28</sup>. Quand l'ONG a refusé de partager les certificats médicaux de ces survivantes, la MONUSCO a accusé publiquement l'ONG de "faire obstruction à la justice". C'est un exemple de contrainte très dangereuse qui aurait pu potentiellement mettre en danger la sécurité et les droits fondamentaux des survivantes si l'ONG avait divulgué les informations confidentielles des survivantes.

À la vue des lacunes décrites plus haut, il est clair que beaucoup de travail reste à faire en matière de prévention de la VBG. Le gouvernement des États-Unis devrait coordonner son travail avec celui des autres donateurs travaillant à la lutte contre la VBG en RDC afin de permettre l'accroissement des financements des programmes de prévention qui se concentrent sur la valorisation des rôles des hommes et des femmes au sein de leur famille, de leur communauté et de la société.

## CONSTRUIRE SUR LA DURÉE

La relation de la communauté humanitaire en RDC avec le gouvernement congolais pourrait presque être qualifiée de paternaliste. Une critique souvent exprimée par les acteurs humanitaires au cours d'interviews avec RI était que les donateurs fournissent tellement de services à la population congolaise que cela permet au gouvernement de se détourner de sa responsabilité de fournir des services sociaux de base à sa propre population. Une grande majorité d'acteurs humanitaires interviewés par RI en octobre 2014 a parlé de la nécessité que les donateurs affirment leur influence en poussant le gouvernement de la RDC à honorer les responsabilités de servir sa population qui lui incombent. C'est dans ce but que l'USAID a lancé sa nouvelle stratégie quinquennale pour la RDC qui inclut un travail de développement de capacités du gouvernement sur la durée. RI se félicite de cet investissement visant à améliorer la capacité du gouvernement de la RDC à fournir des services sociaux, mais ce travail sur le long terme ne produira pas de résultats sur le court et moyen terme. C'est pourquoi, alors que l'USAID travaille au développement des capacités du gouvernement à répondre au phénomène de la VBG, l'agence doit continuer d'apporter un soutien programmatique sur le court et moyen terme.

Les organisations congolaises demeurent centrales dans la réponse à la VBG. Les programmes VBG financés par l'USAID évoqués plus haut utilisaient tous une approche basée sur des partenariats avec des organisations locales chargées de mettre en œuvre toutes les activités de services directs. Ce modèle permet le développement de capacités

durables très bénéfiques dans les pays où la VBG sévit. De plus, dans les zones trop risquées, où les organisations internationales ne vont pas, les partenaires locaux prennent le risque d'intervenir en leur nom. Dans les situations où aucune présence internationale n'est déployée, les groupes locaux prennent souvent l'initiative de fournir une assistance. En 2010, à Hombo Nord, en territoire Walikale, RI a rencontré une femme travaillant avec une ONG locale qui aidait les nombreuses déplacées survivantes de violence sexuelle réfugiées dans la communauté. Elle leur apportait le peu d'aide qu'elle arrivait à rassembler mais sentait que plus de formation et de conseils, en particulier en matière de soutien psychosocial, auraient fait une grande différence. Elle a expliqué à RI être dépassée par le travail qu'elle faisait mais rester la seule à pouvoir apporter une réponse. Il est essentiel que les donateurs continuent d'apporter leur soutien aux groupes locaux afin qu'ils puissent poursuivre le travail indispensable qu'ils effectuent en répondant aux besoins des femmes et des filles au sein de leurs communautés.

## CONCLUSION

Après sa visite à Kinshasa en 2014, le Secrétaire d'État américain John Kerry a rencontré des survivantes locales et des activistes qui travaillaient à la lutte contre la violence sexuelle. Il a expliqué: "... ces femmes étaient courageuses, elles étaient incroyablement fortes. Je suis parti inspiré par leur détermination à s'assurer qu'aucune femme ne subisse plus jamais le même calvaire."<sup>29</sup>. Les États-Unis se sont engagés massivement au cours des cinq dernières années pour essayer de répondre à la VBG que les femmes et les filles congolaises subissent. Il est troublant que les ressources américaines soient retirées de la RDC au moment même où la communauté humanitaire est capable de présenter cette réussite et de démontrer dans quels domaines des investissements sont nécessaires afin d'améliorer le combat contre la VBG. C'est particulièrement inquiétant car les élections de 2016 à venir entraîneront une augmentation de la violence et des déplacements, ce qui signifie une augmentation de la VBG, une inquiétude que RI a entendu exprimée par de nombreux acteurs au cours de sa mission de 2014. Il est alarmant de savoir que, alors que les élections approchent en RDC, de moins en moins de services de réponse à la VBG seront disponibles pour les femmes et les filles. Les acteurs humanitaires ne sont pas préparés. Les États-Unis doivent impérativement rétablir le financement de services VBG spécifiques et plurisectoriels, y compris la prévention, tout en faisant pression sur le gouvernement de la RDC pour qu'il s'attelle sérieusement, et de manière prioritaire, à la VBG, notamment en fournissant des services de santé et sociaux aux survivantes de

VBG.

## INVESTISSEMENT DE L'ONU: LA STRATÉGIE GLOBALE

En 2009, l'ONU a développé la Stratégie Globale de lutte contre la violence sexuelle (Stratégie Globale) à New York et a recommandé sa mise en place en RDC, en tant que pays pilote. Elle a été adoptée par le gouvernement de la RDC en tant que Stratégie Nationale de lutte contre la violence basée sur le genre (Stratégie Nationale) dans le cadre d'initiatives continues de stabilisation en cours au sein du STAREC, qui visent à consolider les succès militaires contre les groupes armés en restaurant l'autorité de l'État, aidant les personnes déplacées à rentrer chez elles et à relancer l'économie des communautés locales.

## DES DÉFIS DEPUIS LE DÉBUT

RI a fait part précédemment des défis importants que présentait la mise en œuvre de cette Stratégie Nationale<sup>30</sup>. Certains acteurs humanitaires travaillant sur le terrain au moment de son développement ne pensaient pas qu'elle pourrait être un succès du fait de sa complexité et de son exigence vis-à-vis des acteurs humanitaires. La structure de coordination en soi est très imparfaite. La Stratégie Nationale est organisée en cinq piliers distincts, chacun co-présidé par une agence de l'ONU différente et un homologue du gouvernement congolais. Chaque branche organise régulièrement des réunions distinctes auxquelles tous les acteurs VBG doivent participer aux dépens de leur temps et ressources humaines et financières. Ces branches communiquent rarement entre elles et il est encore plus rare qu'elles coordonnent leurs activités. La structure est détaillée dans l'infographie ci-dessous.

Le financement de la Stratégie Nationale vient du SRFF, le fonds monétaire qui soutient STAREC. Des fonds ont été alloués en 2010 et 2011, et une troisième allocation, toujours pendant ces deux dernières années, a été attribuée. Les programmes qui ont été financés grâce à ces allocations n'ont jamais été évalués correctement et il est donc difficile de déterminer l'impact de ces efforts. Au cours d'une interview avec RI en octobre 2014, un soldat de maintien de la paix de l'ONU a expliqué que la coordination était un défi majeur et que des duplications d'activités considérables avaient lieu. Par exemple, du temps de la deuxième allocation du SRFF, deux agences différentes ont formé, chacune de leur côté, la police nationale congolaise aux meilleures pratiques pour soutenir les femmes et les enfants victimes de torture à Bunia. Chacune a utilisé son propre manuel,

**Coordinateurs principaux : MGFE et ONU Femmes**  
**Avec le soutien du FNUAP et de l'UNICEF à l'est**  
**(Unité de lutte contre les violences sexuelles de la MONUSCO précédemment)**

**Lutte contre l'impunité**  
(HCDH et Ministère de la justice)

**Réforme du secteur de la sécurité**  
(MONUSCO RSS et Ministère de la justice)

**Protection et prévention**  
(UNHCR et Ministère des affaires sociales)

**Assistance multisectorielle**  
(UNICEF et Ministère de la santé)

**Données et cartographie**  
(FNUAP et MGFE)

développé spécifiquement pour cette formation. Ce type de redondance démontre un échec patent de la Stratégie Nationale à coordonner les partenaires.

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale en dehors de tout système de cluster humanitaire et en tant qu'entité distincte des opérations humanitaires constitue un autre défi majeur. Ainsi, malgré l'étendue de la VBG dans l'est de la RDC, il n'y a pas de sous-cluster VBG et très peu de représentation de la thématique VBG au sein de l'architecture humanitaire internationale. Le lien entre le cluster de protection et les branches est loin d'être systématique et il n'y a pas d'indications claires sur la manière dont ils devraient coopérer. De fait, le cluster de protection reçoit très peu d'informations et d'analyses sur la VBG. De la même manière, la VBG n'est que très rarement mentionnée dans les forums nationaux de plaidoyer humanitaire dirigés par la MONUSCO et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Cela a des implications dangereuses pour la réponse humanitaire globale en RDC. Étant donné que la plupart des humanitaires ont un accès limité aux informations relatives à la VBG, ils n'arrivent souvent pas à intégrer des considérations VBG au sein des activités de leur secteur. De plus, la programmation VBG reçoit peu de considération dans les mécanismes de financement humanitaires, comme le Fonds commun<sup>31</sup>, puisque la perception selon laquelle elle est couverte par STAREC demeure. En 2012, moins d'un pourcent de l'allocation du Fonds commun pour l'est de la RDC est allé à la programmation VBG.

Comme RI l'a rapporté depuis 2011, la Stratégie Nationale ne prend pas adéquatement en compte les formes de VBG autres que la violence sexuelle que les femmes subissent en RDC<sup>32</sup>. La Stratégie Nationale s'est concentrée de manière démesurée sur la violence sexuelle liée au conflit. Ce phénomène existe bien en RDC et certains groupes armés utilisent en effet cette tactique, mais il représente une très petite proportion de la violence sexuelle commise en RDC. Comme il a été dit précédemment, les fournisseurs de services rapportent désormais que la violence domestique est la forme de violence la plus rapportée par les femmes.

La société civile congolaise, qui joue un rôle essentiel dans la prévention de la VBG et les activités de réponse, n'a pas pu participer de manière significative aux réunions de coordination menées par la Stratégie Nationale. En 2010, RI a parlé à de nombreux groupes locaux très découragés de leur mise au ban évidente de la stratégie. Un représentant d'un groupe local a résumé un sentiment largement partagé en disant percevoir la Stratégie comme "une construction politique à financer par les agences internationales". Bien qu'il y ait eu des efforts pour impliquer la société civile au sein d'un groupe de travail au début de la mise en œuvre de la stratégie, RI a entendu, au cours de nombreuses missions, de la part des groupes de la société civile, qu'ils étaient systématiquement exclus de ces réunions. Parfois, la société civile n'est pas informée de la tenue des réunions de coordination. Dans d'autres cas, les groupes de la société civile manquent de ressources pour participer de manière régulière et cohérente aux réunions étant donné leur fréquence,

qui mobilise une partie considérable de leur temps. Les gouvernements donateurs, les agences de l'ONU et les organisations internationales doivent faire plus d'efforts pour impliquer ces organisations congolaises.

Avec cette structure en cinq branches, des ressources importantes sont nécessaires pour rendre chaque branche opérationnelle dans chaque zone de terrain. Chaque branche est censée avoir des coordinateurs au niveau national et régional, mais toutes les agences de l'ONU n'ont pas les moyens d'affecter du personnel cadre à ces postes. Par conséquent, certains de ces postes ne sont pas attribués ou sont attribués à des fonctionnaires auxiliaires, ce qui affecte la qualité de la coordination. Actuellement, la stratégie nationale opère sans financement du fait d'un retard de plus de deux ans de la troisième allocation des fonds STAREC pour la violence sexuelle. Le gouvernement belge s'est engagé à verser près de 5 millions de dollars, mais du fait des retards bureaucratiques complexes à Kinshasa, les fonds n'ont pu être débloqués. Cela rend la programmation et la coordination presque impossible, et toutes les branches peinent à poursuivre leur travail.

Un acteur humanitaire a expliqué à RI que, lorsque la Stratégie a été lancée en RDC en 2009, le sentiment général partagé par ses collègues qui était que même si c'était une structure extrêmement complexe qui poserait sans surprise des défis étant donné le défi inhérent à la coordination de tant d'acteurs, le personnel de l'ONU se sentait sous pression pour opérer la stratégie du mieux possible puisque le contraire signifiait retarder l'aide dont les femmes et les filles avaient besoin de toute urgence. Cinq ans plus tard, il est temps de se demander si la stratégie nationale sert vraiment les besoins des femmes et des filles.

## STATUT ACTUEL DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Aujourd'hui, la Stratégie Nationale est à peine opérationnelle, à quelques exceptions notoires près. La plupart des acteurs humanitaires avec lesquels RI s'est entretenu lors de sa mission d'octobre 2014 ne considèrent pas que la Stratégie Nationale soit un outil efficace de coordination.

L'unité de la MONUSCO de lutte contre la violence sexuelle a soutenu le gouvernement de la RDC dans la gestion de la coordination générale des cinq piliers de la Stratégie Nationale. Lors de son lancement en 2009, les humanitaires ont perçu cela comme un choix peu judicieux du fait du manque de capacités techniques de la MONUSCO en matière de prévention et de réponse à la VBG. Au cours d'une mission de RI en RDC en 2013, les acteurs humanitaires avaient exprimé de sérieuses inquiétudes quant à l'aptitude de

l'unité de lutte contre la violence sexuelle à coordonner efficacement les branches. Suite à des recherches menées par des délégations de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit venues de New York et dans le contexte de l'admission générale de ces échecs, un processus de transition a débuté visant à remplacer la MONUSCO de son poste de dirigeante. Aujourd'hui, l'unité de la MONUSCO de lutte contre la violence sexuelle a été dissolue et le personnel de l'unité officiellement désormais en tant que conseillers à la protection des femmes (CPF)<sup>33</sup>. Actuellement, la coordination au niveau national de la Stratégie Nationale est menée par ONU Femmes, avec l'aide du Fonds de l'ONU pour la population (FNUAP) et le Fonds de l'ONU pour l'Enfance (UNICEF). Cela est quelque peu préoccupant, étant donné que ONU Femmes est une agence présente depuis peu en RDC et qui dispose de relativement peu de ressources pour diriger la coordination nationale, en particulier dans l'est. Au nord Kivu, par exemple, l'organisation ne dispose que d'un seul agent. Les acteurs humanitaires interviewés par RI lors de sa mission d'octobre ont exprimé leur inquiétude concernant les capacités techniques d'ONU Femmes en matière de VBG et voyaient son nouveau rôle à la direction de la coordination comme un moyen de voir les financements de l'agence augmentés. Il doit être rappelé que ces préoccupations interviennent dans un contexte de collaboration tendu entre les agences de l'ONU travaillant sur la VBG en RDC du fait de la concurrence engendrée par la pénurie de ressources. Cependant, malgré les questions politiques autour du choix d'ONU Femmes en tant que coordinateur, le plus préoccupant est que le rôle même de coordinateur n'a pas changé de celui joué par l'unité de lutte contre la violence sexuelle de la MONUSCO auparavant. Il s'agit uniquement d'un nouveau partenaire remplissant le même rôle au sein d'un système toujours aussi dysfonctionnel.

Il doit être dit que les piliers d'assistance multisectorielle (AMS) et de protection et prévention (P&P) semblent tous deux plutôt bien fonctionner, en particulier à Goma. Alors qu'au cours de missions précédentes, les acteurs humanitaires avaient dit à RI que ces piliers étaient moins fonctionnels, au cours de la mission de RI en 2014, les acteurs humanitaires ont rapporté que la plupart des groupes "se sont habitués" à cette structure. Les branches AMS et P&P à Goma ont également tiré profit du travail très organisé de deux coordinateurs faisant office de figure de proue. RI a entendu moins de louanges à propos de ces deux branches au niveau sous régional et à Bukavu, où il y a eu beaucoup moins d'investissement de la part du SRFF et où bien moins de ressources humaines et financières en matière de VBG sont disponibles.

Aujourd'hui, les branches de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) et de la Lutte contre l'impunité (LCI) ne reçoivent aucun fonds du SRFF, après avoir été exclus de la troisième allocation de financement. Le futur de ces deux piliers est donc incertain et il n'est pas possible de savoir si le travail sur la RSS et sur la lutte contre l'impunité sera repris par la Stratégie Nationale dans le futur.

Comme il a été expliqué précédemment, la collecte de données concernant la VBG a longtemps été une problématique controversée et politisée en RDC, étant donné les liens existants entre la présentation de données par une organisation et l'accroissement de financements de donateurs qui en découle. Combiné à d'autres problèmes techniques, la gestion des branches Données et Cartographie, menée par le FNUAP et le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (MGFE), s'est révélée être un réel défi. Le MGFE gère une base de données nationale des cas de VBG qui révèle la volonté du gouvernement de la RDC de prendre ses responsabilités et d'effectuer le travail qui lui incombe.

Cela étant dit, il a été très difficile de mettre en place cette base de données et de s'assurer que son système de gestion d'information suivait des normes internationales en matière de sécurité et d'éthique<sup>34</sup>. Aujourd'hui, la plupart des acteurs en RDC utilisent leur propre méthode de collecte de données et ne contribuent pas à la base de données nationale du MGFE<sup>35</sup>.

RI note une amélioration du statut de collecte de données pour les cas de VBG depuis 2013 (RI avait alors mené une évaluation de la collecte de données), bien que l'existence de multiples bases de données différentes rende impossible la collecte et l'analyse de données au niveau national. Cela

rend très difficile l'identification de tendances au niveau national et empêche les acteurs humanitaires de déterminer l'efficacité des politiques de prévention et de traitement. Parallèlement, il n'est pas réaliste de penser qu'une seule base de données puisse répondre aux besoins des nombreux acteurs combattant la VBG en RDC, qui collectent tous des données à des buts divers. Les acteurs devraient clarifier quelle donnée seront partagées, et dans quel but, par qui elles seront collectées, selon quelles méthodes et quand les statistiques compilées seront accessibles. RI recommande que tous les acteurs respectent les principes directeurs concernant le travail avec les survivantes de VBG, qui incluent la sûreté, le respect, la confidentialité et la non-discrimination, lors de collecte de données pour toutes les bases de données concernant la VBG.

### **SOUS-CLUSTERS VBG ET AUTRES DISPOSITIONS**

RI pense que la Stratégie Nationale devrait être dissolue et être remplacée par des mécanismes de coordination qui seraient plus appropriés au contexte actuel dans l'est, qui connaît encore des explosions de violence et des déplacements, et prendraient en compte les besoins à travers le pays. À cette fin, RI recommande que l'UNICEF et le FNUAP établissent des sous-clusters VBG menés conjointement avec le MGFE dans l'est et dans toutes les régions où le système de cluster est mis en place. Contrairement à la Stratégie Nationale dont le système actuel voit les réunions se multiplier sans une coordination suffisante, le sous-cluster VBG rassemblerait tous les acteurs humanitaires travaillant sur la VBG au cours d'une même réunion sur tous les sujets liés à la VBG, menée par une agence disposant des compétences techniques appropriés. Il s'agit

## **Groupe Thématique Genre : MGFE, Suède, ONU Femmes**

**Sous-groupe de travail sur la VBG  
(MGFE, Canada, ONU Femmes et  
FNUAP)**

**Sous-groupe de travail  
sur l'égalité des genres  
(MGFE, PNUD, France)**

**Sous-groupe de travail sur  
l'autonomisation économique des  
femmes**

**Sous-groupe de travail sur la  
participation et le leadership politique  
des femmes**

du même système que celui utilisé dans le cadre d'autres crises humanitaires dans le monde et qui, en plus d'avoir fait ses preuves, permettra de bénéficier du soutien du domaine de la responsabilité VBG dans le monde (DR) qui fournit un soutien technique aux opérations de terrain.

Les humanitaires interviewés par RI au cours de sa dernière mission ont appelé à une solide coordination VBG à travers la RDC, et non seulement dans les zones de l'est affectées par le conflit armé. C'est pourquoi RI propose qu'un mécanisme différent, dirigé par le MGFE, soit utilisé à travers le pays pour coordonner les acteurs VBG. Le Groupe Thématique Genre est un mécanisme de coordination qui a été activé en février 2013 par le MGFE, l'ambassade de Suède et ONU Femmes qui dispose de quatre sous-groupes de travail sur différents sujets.

Il est encourageant de voir cette structure de coordination devenir de plus en plus active sous la direction du MGFE. Cette structure repose sur une seule réunion de groupe de travail afin de discuter de tous les problèmes de coordination liés à la VBG. RI recommande le remplacement de la Stratégie Nationale par ce système, et, en particulier par le sous-groupe de travail sur la VBG. Selon RI, cette structure serait plus simple que le système actuel en cinq piliers et réduirait la charge pour les ministères congolais actuellement responsables de la Stratégie Nationale. De plus, cela constituerait une opportunité pour toutes les agences de l'ONU de discuter autour d'une même table, plutôt que d'organiser des réunions de coordination distinctes. Enfin, participer à une seule réunion plutôt que plusieurs serait moins coûteux pour les ONG internationales et les groupes de la société civile. RI appelle le MGFE à mettre en place ces groupes de travail au niveau provincial à travers tout le pays. Cela simplifiera les efforts de coordination, améliorera l'efficacité et stimulera la communication entre les acteurs VBG, réduisant ainsi la charge de tous les acteurs nationaux et internationaux.

## **LE LEADERSHIP DU GOUVERNEMENT DE LA RDC**

Le rôle plus actif joué par le MGFE dans la coordination VBG grâce à son leadership dans la reprise du Groupe Thématique Genre est un changement positif. Une grande partie de cette amélioration peut être attribuée aux efforts menés en coulisse par ONU Femmes et des donateurs internationaux qui ont travaillé dur pour obtenir ces résultats. Cependant, cette évolution sera nécessairement lente étant donné que le MGFE est sévèrement sous financé. Au cours de sa mission de 2014, RI a appris que le budget actuel du MGFE suffit tout juste à payer les salaires du personnel du ministère. De plus, RI a entendu dire de la part

de différents acteurs humanitaires et donateurs que les capacités techniques du MGFE en matière de prévention et de réponse à la VBG sont extrêmement limitées. Le gouvernement de la RDC ne pourra qu'obtenir de résultats limités dans la lutte contre la VBG tant le ministère censé diriger les efforts disposera de si peu de moyens. De plus, en décembre 2014, un nouveau ministre a été nommé à la tête du MGFE, qui sera, on l'espère, une force motrice dans la mise en place urgente et nécessaire des réformes de la Stratégie Nationale.

Étant donné la taille et l'influence limitées du MGFE, les autres ministères concernés, le ministère de la Santé, le ministère de la Justice et le ministère de la Défense, devront impérativement intégrer la prévention et la réponse à la VBG au sein de leurs initiatives respectives. Cela pourrait passer par la convergence de leurs efforts en matière de soins cliniques pour les survivantes d'agressions sexuelles, la réponse juridique aux auteurs de violence, et la RSS.

De plus, les messages lancés par le gouvernement de la RDC sur la VBG n'aident certainement pas. Le gouvernement semble essayer de changer la perception selon laquelle la RDC serait "la capitale mondiale du viol" en assurant que le conflit est terminé et que la nation est désormais en paix (une affirmation facilement contestée étant donné, par exemple, les massacres de civils à Beni, où plus de 250 civils ont été tués entre octobre et décembre 2014). Le gouvernement de la RDC assure que si le conflit est terminé, il en va de même pour la violence sexuelle liée au conflit. Cela est faux et extrêmement troublant. Des recherches ont montré que la violence sexuelle s'enracine dans la phase pré-confliktuelle, s'intensifie au cours du conflit et continue au cours de la phase post-confliktuelle<sup>36</sup>.

En effet, grâce à l'utilisation de l'ensemble des données sur la violence sexuelle dans le cadre de conflits armés –qui mesurent les actes de violence sexuelle liée au conflit perpétrés par les acteurs armés (forces étatiques, milices pro-gouvernementales et groupes rebelles) entre 1989 et 2009– les chercheurs s'intéressant à la violence sexuelle liée au conflit dans le monde ont montré que vingt-et-un pourcent des acteurs armés, treize pourcent des groupes rebelles et cinq pourcent des milices pro-gouvernementales avaient été dénoncés pour avoir commis des actes de violence sexuelle après la fin des activités de ces groupes<sup>37</sup>. Ainsi, les solutions à la violence sexuelle liée au conflit ne se limitent pas au simple arrêt des hostilités, mais passe également par des investissements sur le long terme dans des programmes qui s'attèlent aux forces sociétales qui entretiennent l'inégalité des genres.

Le Président Joseph Kabila a récemment nommé une Représentante Spéciale à la Violence Sexuelle et au Recrutement d'Enfants Soldats. Ce poste, basé à Kinshasa, est censé permettre à la Stratégie Nationale de fournir de meilleurs résultats dans la lutte contre la violence sexuelle liée au conflit dans le pays. Il est trop tôt pour pouvoir juger correctement de l'efficacité de cette nomination. À ce jour, les annonces publiques de la Représentante Spéciale ne sont pas encourageantes, puisqu'elles se font l'écho du discours du gouvernement de la RDC prônant que le pays est en paix et que la menace de la violence sexuelle est passée. Lors d'une réunion avec les organisations humanitaires à New York en 2014, menée par la Représentante Spéciale, celle-ci a proposé la création d'un mémorial en l'hommage des victimes de violences sexuelles. L'idée de commémoration suggère, par définition, la fin des atrocités mais, malheureusement pour les femmes et les filles congolaises, la fin de leur souffrance ne peut pas encore être célébrée.

## CONCLUSION

La Stratégie Globale de l'ONU est arrivée en RDC au moment où une quantité considérable d'énergie et de financements était déployée afin de répondre au problème de la violence sexuelle liée au conflit. En 2015, cet enthousiasme a largement diminué. Bien moins d'acteurs travaillent à répondre à la VBG et ces acteurs travaillent avec des ressources limitées. La structure de coordination qui régit la programmation VBG doit correspondre aux moyens qui lui sont alloués. Aujourd'hui, étant donné les réalités en matière de financement et de ressources humaines, il est impossible d'opérer une Stratégie Nationale en cinq branches. Comme il a été prouvé plus haut, le système n'a jamais réussi à créer de synergie, à améliorer la communication ou à éviter la duplication. Pour toutes ces raisons, les acteurs de la lutte contre la VBG en RDC tireraient grand profit d'une approche simplifiée de la coordination, en utilisant les sous-clusters VBG et le Groupe Thématique Genre.

1. Le soutien plurisectoriel désigne la mise à disposition d'une assistance médicale, psychosociale, juridique, socio-économique et de sécurité pour les survivantes de VBG.
2. Ce procédé est basé sur la Résolution 1794 (2007) du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui priait que l'opération de maintien de la paix (MONUC) « d'entreprendre un examen approfondi » et d'élaborer « une stratégie globale, à l'échelle de la mission » en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies pour renforcer la prévention, la protection et l'intervention dans le domaine de la violence sexuelle. Bureau du Conseiller et Coordinateur adjoint sur les Violences Sexuelles. Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre en RDC : Résumé Exécutif. 18 mars 2009.
3. Voir, par exemple, Heaton, Laura : « What Happened in Luvungi? On rape and truth in Congo » Foreign Policy. 4 mars 2013. <http://foreignpolicy.com/2013/03/04/what-happened-in-luvungi/> et, également, Douma, Nynke, D. Hilhorst. « Fonds de Commerce? Sexual Violence Assistance in the Democratic Republic of the Congo. » Disaster Studies. Publication occasionnelle 02. Université de Wageningen. 2012.
4. En 2013, le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni a lancé l'Appel à l'action pour protéger les femmes et les filles dans les situations d'urgence (Appel à l'action) afin de mobiliser les donateurs, les agences de l'ONU, et autres parties pour la protection des femmes et des filles dans les situations d'urgence humanitaire. L'Appel à l'action a abouti à une réunion de haut niveau, organisée conjointement par le Royaume-Uni et la Suède le 13 novembre 2013. En janvier 2014, les États-Unis ont pris la tête de L'Appel à l'action. L'Appel à l'action est une structure importante qui permet une optimisation d'impact par l'amélioration de la coordination entre les autres donateurs, les pays affectés et les responsables gouvernementaux.
5. Ce chiffre ne prend pas en compte les autres initiatives financées par l'USAID qui apportent une réponse partielle à la VBG, comme les secteurs d'aide humanitaire, de santé, de démocratie et gouvernance et d'éducation du Bureau d'assistance pour les catastrophes à l'étranger (OFDA), puisqu'il n'est pas possible de quantifier la part de ces projets allouée au soutien VBG spécifique ou ayant fait l'objet d'un suivi dans ce but.
6. Development & Training Services, Inc. (dTS). Evaluation finale de la programmation de protection sociale SGBV par l'USAID et la RDC. Avril 2012.
7. Ce chiffre et ceux qui suivent reflètent les résultats de trois programmes VBG financés par l'USAID entre 2009 et 2014/2015, mis en œuvre par International Medical Corps, International Rescue Committee et IMA World Health.
8. Development & Training Services, Inc. (dTS). Evaluation finale de la programmation de protection sociale SGBV par l'USAID et la RDC. Avril 2012.
9. Ce tableau présente des données du programme CASE, mené par International Medical Corps, qui a fourni un soutien psychosocial à 5 545 survivantes pendant quatre ans. CASE Final Performance Report. Septembre 2014.
10. International Medical Corps. CASE Final Performance Report. Septembre 2014.
11. Development & Training Services, Inc. (dTS). Evaluation finale de la programmation de protection sociale SGBV par l'USAID et la RDC. Avril 2012.
12. Ibid.
13. Douma, Nynke, D. Hilhorst. « Fonds de Commerce? Sexual Violence Assistance in the Democratic Republic of the Congo. » Disaster Studies. Publication occasionnelle 02. Université de Wageningen. 2012.
14. Ibid.
15. STAREC est un programme visant à consolider les succès militaires contre les groupes armés, à restaurer l'autorité étatique, à aider les populations déplacées à rentrer chez elles et à relancer l'économie des communautés locales. La Stratégie globale pour la lutte contre la violence sexuelle de l'ONU fait partie de STAREC.
16. USAID 2015 – 2019 Country Development Coordination Strategy. [http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/USAID\\_DRC\\_CDCCS-2014.pdf](http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/USAID_DRC_CDCCS-2014.pdf). Consulté le 12 janvier 2015.

<p>17. USAID, Guide to Gender Integration and Analysis: Additional Help for ADS Chapters 201 and 203, 31 mars 2010.</p> <p>18. Cette difficulté ne concerne pas seulement la RDC et se retrouve également dans d'autres contextes. En Afghanistan, par exemple, de multiples autorités du Département de la Défense (DDD), de sections et de bureaux sont en charge de la mise en œuvre, du suivi et de l'élaboration de rapports rendant compte des mesures du département concernant les femmes afghanes. Ainsi, aucune section du DDD ou de l'office national ne pouvait identifier clairement l'étendue des mesures prises par son département pour soutenir les femmes afghanes. De plus, bien que les programmes de l'USAID intègrent des objectifs stratégiques en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, il n'était pas possible d'établir un suivi de financement par genre dans le système de gestion financière de l'agence et ses partenaires de mise en œuvre ne distinguait pas le financement selon le genre des bénéficiaires. L'incapacité à identifier la part des programmes et des financements liés qui soutenaient les femmes afghanes en particulier pourrait mener à l'élaboration de rapports inexacts quant aux mesures prises par les agences. Inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan. Afghan Women: Comprehensive Assessments Needed to Determine and Measure DOD, State, and USAID Progress. Décembre 2014. <a href="http://www.sigar.mil/pdf/audits/SIGAR-15-24-AR.pdf">http://www.sigar.mil/pdf/audits/SIGAR-15-24-AR.pdf</a>. Consulté le 19 décembre 2014.</p> <p>19. Estimations de l'UNAIDS. <a href="http://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/democraticrepublicofthecongo">http://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/democraticrepublicofthecongo</a>. Consulté le 4 janvier 2015</p> <p>20. Davis, Laura, P. Fabbri, I.M. Alphonse. Democratic Republic of the Congo Gender Country Profile. Commissioné l'ambassade de Suède en collaboration avec DFID, la délégation de l'Union Européenne and l'ambassade du Canada, à Kinshasa. 2014.</p> <p>21. International Rescue Committee. GBV Responders Network. <a href="http://gbvresponders.org/prevention/">http://gbvresponders.org/prevention/</a>. Consulté le 23 janvier 2015.</p> <p>22. Ibid.</p> <p>23. La Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit. Stratégie Globale de lutte contre la violence sexuelle en République Démocratique du Congo. 2009. <a href="http://stoprapenow.org/uploads/features/CSonDRCforweb.pdf">http://stoprapenow.org/uploads/features/CSonDRCforweb.pdf</a>. Consulté le 15 janvier 2015.</p> <p>24. Physicians for Human Rights. Awarding and Enforcing Reparations in Mobile Courts Judgments in the Democratic Republic of the Congo. Printemps 2013. <a href="https://sipa.columbia.edu/academics/capstone-workshops/awarding-and-enforcing-reparations-in-mobile-courts-judgments-in-the-democratic-republic-of-the">https://sipa.columbia.edu/academics/capstone-workshops/awarding-and-enforcing-reparations-in-mobile-courts-judgments-in-the-democratic-republic-of-the</a>. Consulté le 5 janvier 2015.</p> <p>25. Ibid.</p> <p>26. Ibid.</p> <p>27. Ibid.</p> <p>28. Organisation mondiale de la Santé. Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence. Genève : 2007.</p> <p>29. John Kerry. Communiqué : International Day for the Elimination of Violence Against Women and 16 Days of Activism. 25 novembre 2014.</p> <p>30. Voir DR Congo: Poor Coordination Obstructs Emergency Response to Gender-Based Violence, DR Congo: Emergency Response to Sexual Violence Still Essential.</p> <p>31. À la suite d'une crise humanitaire, les pays et donateurs du secteur privé font des contributions sur une base volontaire au Fonds Commun, géré par OCHA et qui permet aux organisations humanitaires de fournir l'aide d'urgence la plus nécessaire suite à la crise.</p> <p>32. Refugees International. RD Congo : Trop tôt pour s'en aller. 28 juillet 2011. <a href="http://www.refintl.org/node/4879">http://www.refintl.org/node/4879</a></p> <p>33. Les Conseillers à la protection des femmes (CPF) ont été mis en place dans le pays afin d'effectuer un suivi et d'enquêter sur la violence sexuelle liée au conflit. Les résolutions 1888 et 1960 du Conseil de sécurité de l'ONU appelaient au déploiement des CPF qui étaient mandatés pour intervenir au sein</p>	<p>des missions de maintien de la paix concernant les violences sexuelles liées au conflit dans les cas où la violence sexuelle était utilisée comme tactique de guerre et, comme le note le Conseil, relève du crime contre l'humanité, crime de guerre et constitue un acte de génocide. Le mandat des CPF inclut le renforcement des capacités au sein de la mission de maintien de la paix sur la violence sexuelle liée au conflit et la signalisation d'incidents de violence sexuelle pour le mécanisme de collecte de données connu sous le nom de Dispositif de suivi d'analyses et de recensement (MARA). Le but de MARA est d'assurer le rassemblement systématique d'informations opportunes, exactes, fiables et objectives sur la violence sexuelle liée au conflit. Les informations du MARA serviront de base aux actions du Conseil de sécurité, y compris pour imposer des sanctions et autres mesures ciblées, ainsi que la mise en place de mandats de protection dans des situations à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. RI a fait des recherches sur le travail des CPF au Sud Soudan dans le passé et a décelé des preuves de mauvaises pratiques qui mettaient activement en danger les droits élémentaires des survivantes de violence sexuelle.</p> <p>34. En 2013, RI rapportait que les données étaient collectées auprès d'ONG seulement et non des hôpitaux et cliniques qui traitaient un grand nombre de cas de VBG. De plus, beaucoup d'organisations refusent de partager leurs données avec le FNUAP ou utilisent un système de gestion de l'information différent, étant donné les problèmes de ce système.</p> <p>35. De nombreuses agences de l'ONU utilisent des systèmes de suivi distincts (le HCR utilise le système de suivi de protection, par exemple), les CPF de la MONUSCO collectent des données relatives à la violence sexuelle liée au conflit en particulier pour le Dispositif de suivi d'analyses et de recensement (MARA) alors que des ONG internationales utilisent le système de gestion de l'information VBG (SGI VBG) et d'autres encore des systèmes ad hoc pour leur organisation ou leurs installations de mise à disposition de services. Alors que des données collectées par n'importe quelle agence peuvent être incluses dans la base de données nationale, les groupes individuels doivent signer un protocole de partage d'information individuellement afin de déterminer comment les données seront partagées et protégées, ce que peu d'organisations ont fait avec le MGFE.</p> <p>36. Ibid.</p> <p>37. Dara Kay Cohen, Ragnhild Nordås and Elisabeth Wood. "Four things everyone should know about wartime sexual violence" Washington Post. 9 juin 2014. <a href="http://www.washingtonpost.com/blogs/monkey-cage/wp/2014/06/09/four-things-everyone-should-know-about-wartime-sexual-violence/">http://www.washingtonpost.com/blogs/monkey-cage/wp/2014/06/09/four-things-everyone-should-know-about-wartime-sexual-violence/</a> Consulté le 24 novembre 2014.</p>
--	---